

210C0511

FR0000185522-OP011-RO03

11 juin 2010

Résultat de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

SAGA

(Euronext Paris)

Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A (succursale de Paris), a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société SAGA, soit du 28 mai au 10 juin 2010 inclus, la société Bolloré, a acquis sur le marché 2 073 actions SAGA au prix unitaire de 80 €.

A la clôture de l'offre, la société Bolloré détient 5 900 841 actions représentant autant de droits de vote SAGA, soit 99,84% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Les actions SAGA sont radiées d'Euronext Paris ce jour, 11 juin 2010, date à laquelle, conformément aux dispositions des articles 237-1 et suivants du règlement général, les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les porteurs minoritaires sont transférées à l'initiateur de l'offre.

¹ Sur la base d'un capital composé de 5 910 056 actions représentant autant de droits de vote.